

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Fédération **N**ationale des **A**rts de la **R**ue



IN  
BAMBOUCHE  
WE  
TRUST

# [SUR LE SEUIL]

## Sommaire :

[ÉDITO].....	3
<b>PARTIE 1 : PLANÈTE FÉDÉ.....</b>	<b>4</b>
1. L'état des troupes.....	4
2. L'état des finances.....	5
3. La vie interne de la Fédé.....	6
4. Les nouveautés.....	8
<b>PARTIE 2 : GROUPES DE TRAVAIL ET FNARTENARIATS.....</b>	<b>9</b>
1. Les groupes de travail sur la vie associative.....	10
1.1. Communication.....	10
1.2. Gouvernance.....	11
1.3. Université Buissonnière.....	11
1.4. Interfédérale.....	12
1.5. NOUVEAUTÉ - Ressources Humaines.....	12
2. Les groupes de travail sur la structuration professionnelle.....	12
2.1. OPP / Crise de la diffusion.....	12
2.2. Enquête Comptage des Publics.....	13
2.3. GT Veille juridique.....	13
2.4. GT Transition écologique.....	14
2.5. La Part du lien culturel.....	15
3. Les groupes de travail sur la représentativité.....	16
3.1. COREPS.....	16
3.2. CCNEAC.....	16
4. Les FNARtenariats.....	16
4.1. IFAPS (International Federation of arts in publics spaces).....	17
4.2. UFISC (Union Fédérale d'Intervention des structures culturelles).....	17
4.3. Égalité des genres*.....	18
4.4. L'observatoire de la liberté de création.....	18
4.5. L.A. Coalition.....	20
4.6. ASSITEJ.....	21
4.7. STARTER.....	21
4.8. La FAI-AR.....	22
4.9. ARTCENA.....	22
<b>PARTIE 3 : LES ACTIONS.....</b>	<b>23</b>
1.1. La tournée estivale de la Fédé.....	23
1.2. L'Université Buissonnière des Arts de la Rue.....	24
1.3. Les rencontres professionnelles.....	24

1.3.1. ARTCENA.....	25
1.3.2. FNCOF - États Généraux des Festivités populaires et culturelles de France.....	25
1.3.3. Pôle Emploi - Spectacle.....	25
1.3.4. BIS de Nantes 2023.....	25
1.3.5. FRESH 2023.....	26
<b>PARTIE 4 : LA REPRÉSENTATIVITÉ.....</b>	<b>27</b>
1. Retour sur cette deuxième année.....	27
2. Le recours judiciaire.....	27
3. Les signatures de la FNAR en tant qu'organisation professionnelle représentative:.....	27
<b>5 - LE LIEN AVEC LES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES.....</b>	<b>29</b>
• La Délégation Régionale.....	29
• La Coordination Nationale.....	30

## [ÉDITO]

Manifestations, prises de positions, signatures de communiqués, retours sur signatures, rendez vous au Ministère, siège au CNPS, présence à la FNCOF, à la Comédie Française, soutiens, accompagnements, webinaires, séminaires, départ de Anaïs, solitudes, des hauts et débats, prises de bec et prises de notes, nouvelles qui se suivent et ne se ressemblent pas, réactivité ou sidération, on apprend tous les jours, et on avance.

Nous sommes 520 adhérents quand même, youpi, merci de votre confiance.

N'oublions pas d'œuvrer, de co-construire, de se tromper aussi parfois. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

Les nouvelles récentes mettent toute la culture à dure épreuve, soyons nombreux.x.ses à réfléchir, à créer nos possibles, en alliant le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté, les doutes de la création à l'inventivité de l'art !

Nous avons expérimenté la co-présidence pendant trois ans. Nous sommes conscient.e.s des avantages et des problèmes que cela a posés, mais comme il est d'usage à la Fédé, nous allons décider ensemble lors de l'AG, comment continuer à défendre, sauvegarder, promouvoir les arts de la rue en espace public.

Nous vous espérons.

### LES MOMENTS GUEST

[\[À REGARDER\]](#) Le 27 mars, la Fédé était l'invitée des rencontres SACD-Artcena aux côtés de plusieurs acteurs du spectacle vivant pour une table-ronde sur "La parité au travail : où en est-on dans le spectacle vivant ?"

[\[À LIRE\]](#) Le 22 juillet, France Info a recueilli le témoignage de la Fédé sur l'été 2023 et sur les nombreuses annulations et amputations des festivals d'arts de la rue.

[\[À IMAGINER\]](#) Le 11 décembre, la Fédé était conviée par Artcena et le Ministère pour une soirée-débat sur le thème : "J'AI FAIT UN RÊVE ! Les femmes artistes auraient autant de financements que les hommes !"

# PARTIE 1 : PLANÈTE FÉDÉ

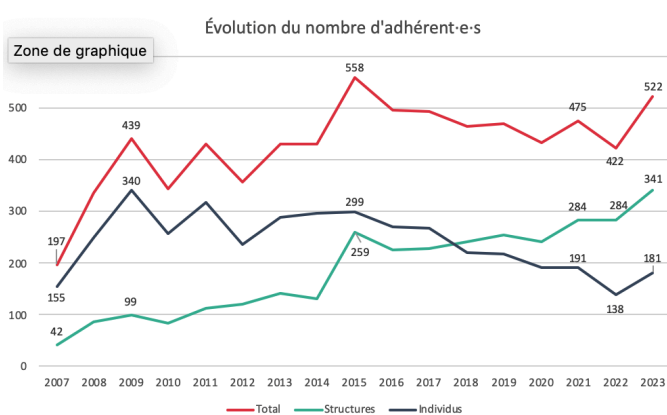
## 1. L'état des troupes

L'année 2023 s'est achevée avec 522 adhérent-es (341 « structures employeuses » et 181 « individus »), soit une belle augmentation de près de 23% par rapport à 2022 (425 adhérent-es).

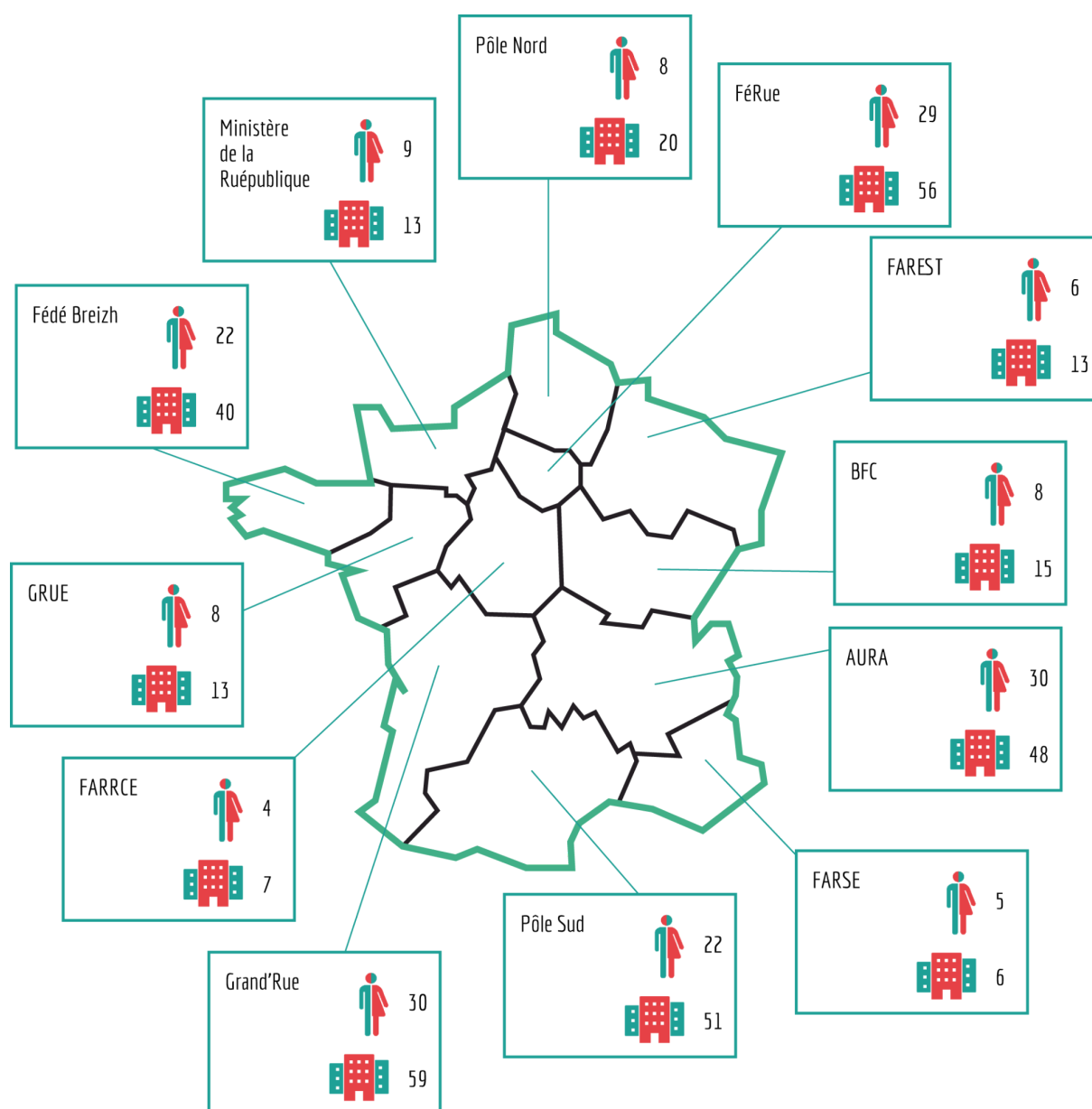
On constate une augmentation des adhésions des structures employeuses (+54 en 2023 soit +19%) accompagnée d'une augmentation des adhésions individuelles (+43 en 2023 soit +31%). Nous n'avions pas connu un tel niveau d'adhésions depuis 2015, à l'époque du premier comptage pour la représentativité et ces chiffres sont encourageants pour la suite.



Tomette finale de la campagne d'adhésion



	Total	Structures	Individus
2007	197	42	155
2008	335	87	248
2009	439	99	340
2010	342	85	257
2011	429	112	317
2012	356	121	235
2013	430	141	289
2014	429	132	297
2015	558	259	299
2016	495	226	269
2017	494	228	266
2018	463	242	221
2019	470	253	217
2020	432	241	191
2021	475	284	191
2022	422	284	138
2023	522	341	181



## 2. L'état des finances

Mise en place depuis 2022, la nouvelle organisation des finances de la Fédération nationale des Arts de la rue est constituée :

- **D'un projet culturel :**

Financé par la DGCA (délégation théâtre), les adhésions, les ventes.

- **D'un projet de structuration professionnelle :**

Financé par la DGCA (délégation emploi), le Fonds Commun d'Aide au Paritarisme (FCAP), les adhésions.

Tout au long de l'année 2023, la Fédé a continué à défendre les financements de cette double activité.

Cette organisation se présente comme un « cas d'école » pour les institutions et le champ paritaire. Elle est à l'image des Arts de Rue : unis dans leur diversité, riche de réinventions et de liaisons heureuses.

### 3. La vie interne de la Fédé

- **Internalisation de la comptabilité et de la gestion des paies**

Comme en 2022, le trésorier a pris en charge la comptabilité et la gestion des paies de la Fédé bénévolement pour l'exercice 2023.

- **Les Salariées et les locaux**

Anaïs Mourot, coordinatrice en charge des relations institutionnelles et de l'administration a démissionné de ses fonctions le 31 août 2023. Son poste n'a pas été remplacé sur la fin d'année et c'est Clémentine Maniguet, coordinatrice en charge de l'animation du réseau et de la communication, qui a pris en charge certaines de ses missions. Cette dernière a fait part de son désir de quitter la structure en adressant une demande de rupture conventionnelle le 14 décembre, approuvée par le bureau élargi du 19 décembre.

La Maison des Réseaux a été inaccessible du 1er juin au 7 novembre en raison de travaux sur la façade du bâtiment. Les deux salariées avaient fait le choix de ne pas prendre de bureau de remplacement pendant cette période afin d'avoir la liberté de travailler dans différents lieux : TMN, Nil Admirari, cafés, salle d'escalade, télétravail... Durant cette période de nomadisme, la Fédé n'a pas eu à payer de loyer.



*Clémentine Maniguet et Anaïs Mourot dans le bureau vidé pour les travaux*

Les locaux de la Fédé sont toujours situés à la Maison des Réseaux Artistiques et Culturels de l'UFISC, dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Le déménagement a permis de faire du tri et de se séparer de l'ancien mobilier. De nouveaux meubles ont été achetés avec la FéRue afin d'aménager plus agréablement le bureau partagé.

- **Les Administrateurices**

L'Assemblée Générale du 18 avril 2023 a élu **15 administrateurices** :

**Pour le Collège « Individu »**

David Cherpin  
Laetitia Lafforgue  
Loredana Lanciano  
Pascal Le Guennec  
Philippe Violanti

**Pour le Collège « Structure employeuse »**

Assahira (Delphine Hummel)  
Cie Intranquille (Axel Goepfer)  
Détournoyment (Julien Emirian)  
Faire Briller les étoiles (Julien Capon)  
Koshka Luna (Judith Pavard)  
Les Conversations Utopiques (Bernadette Barratier)  
Les Goulus (Jean-Luc Prévost)  
Les Mangeurs de Cercle (Guillaume Laurent)  
Nil Admirari (Serge Calvier)  
Quelques p'Arts... Centre National des Arts de la Rue (Sandrine Dupuy)

Parmi les élu·e·s au Conseil d'Administration, **6 membres constituent le Bureau** :

- **Co-présidence** : Judith Pavard, Loredana Lanciano, Serge Calvier, Guillaume Laurent.
- **Délégation Nationale** : Serge Calvier.
- **Trésorerie** : David Cherpin.
- **Secrétariat** : Jean-Luc Prévost.



*Assemblée Générale, Avril 2023*



*Séminaire du CA, juin 2023*



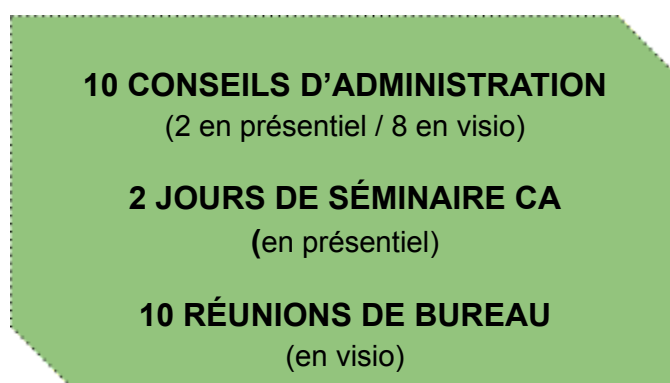
Seules la FéRue, la Fédé Breizh et Grand'Rue ont des délégué·es régionaux·ales et sont donc officiellement représentées au sein du CA national.

- FéRue (Île de France) – Bénédicte Monnaux et/ou Alain François ;
- Grand'Rue (Nouvelle Aquitaine) – Bruno Brisson et/ou Bruno de Beaufort ;
- Breizh (Bretagne) – Yano Benay.

Faute de candidat·es, les 9 autres régions n'ont pas de délégué·es : FARRCE (Centre Val de Loire), Pôle Nord (Haut de France), GRue (Pays de la Loire), AURA, Pôle Sud (Occitanie), FARSE (PACA), FAREST (Grand Est), Ministère de la République (Normandie) et BFC (Bourgogne-Franche-Comté).

En 2023, les administrateurices constituent une équipe de 18 bénévoles.

Ils et elles sont les garant·es du respect des orientations votées en Assemblée Générale, et sont en charge du suivi et de la valorisation des différents dossiers et chantiers initiés au sein de la Fédé.



#### 4. Les nouveautés

- **Le séminaire du Conseil d'Administration**

Premier séminaire CA depuis le Covid. Un rendez-vous qui a pour but d'intégrer les nouveaux·velles membres en présentant les différents outils, groupes de travail et partenariats existants au sein de la FNAR. C'est également l'occasion de présenter les projets en cours et de réfléchir aux projets à venir.

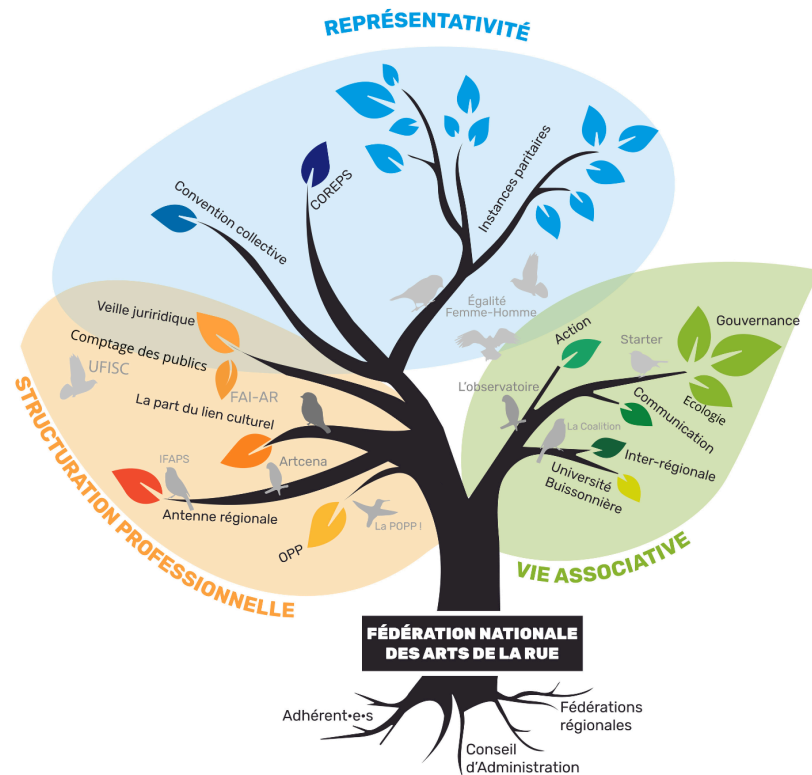
Si l'intérêt du séminaire est manifeste, la date choisie en 2023 était trop éloignée de l'élection du Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale et trop proche de l'été - période haute pour les festivals mais creuse pour le CA. Ce retard à l'allumage n'a permis d'avoir un Conseil d'Administration vraiment fonctionnel qu'à partir de la rentrée de septembre.

- **Les bureaux élargis**

Au premier semestre, avant l'Assemblée Générale, 4 réunions de bureau ont eu lieu. Lors du séminaire du mois de juin, il a été décidé d'ouvrir les réunions de bureau à l'ensemble du CA afin de fluidifier la transmission des informations. Ainsi, ce sont 6 réunions de bureau élargi qui ont eu lieu au second semestre.

## PARTIE 2 : GROUPES DE TRAVAIL ET FNARTENARIATS

L'éveil - et la mise en sommeil - des Groupes de Travail (GT) de la Fédé est évalué par les membres du CA nouvellement élu. Ils sont ouverts à tous·tes les adhérent·es, et au-delà : ils sont inter-fédéraux par nature. Les GT décident de leur rythme, de leur fonctionnement, de leurs objectifs, qu'ils communiquent au CA.



*Arbre des Groupes de Travail, 2022/23.*

En 2023, les Groupes de Travail n'ont pas démerité dans la réflexion et la production :

- D'outils d'accompagnement des adhérent·es ;
- D'espaces d'échanges de pratiques ;
- D'événements fédérateurs ;

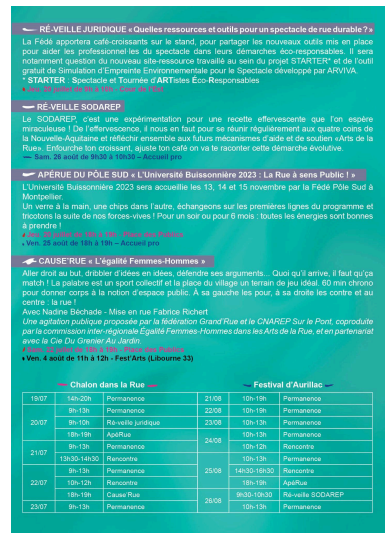
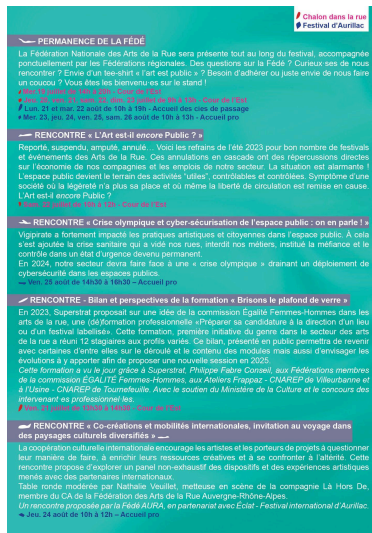
- D'une présence des Arts de la Rue dans les instances paritaires définissant le cadre de travail de nos pratiques professionnelles au sein de la Convention Collective publique.

## 1. Les groupes de travail sur la vie associative

### 1.1. Communication

En raison des incompatibilités d'agendas, le groupe de travail communication a principalement travaillé par mail. L'ensemble des créations graphiques ont été gérées en interne.

Plusieurs identités visuelles ont été créées au cours de l'année : l'Assemblée Générale, l'Université Buissonnière, les visuels des webinaires portés par le GT veille juridique, la tournée d'été, la campagne d'adhésions et les vœux...



Flyer de la tournée d'été



Les Arts de la Rue sont plus qu'un geste artistique. Ils sont aujourd'hui un écosystème administratif et légal dans lequel nombre d'entre-nous évolue difficilement.

**TU NE COMPRENDS PAS LE JARGON LÉGISLATIF ? LA FÉDÉ EST LÀ !**

Le rôle de la Fédé est aussi de nous éclairer et de nous accompagner dans ces jungles techniques. Aidons-nous, fédérons-nous !

ADHÈRE À LA FÉDÉ

AVANT LE 31/12/2023

Le FCAP kezako ? C'est le Fond Commun d'Aide au Paritarisme. Toutes les entreprises culturelles dans le champ de la convention collective doivent cotiser au FCAP. Il est collecté par Audiens puis réparti selon le nombre d'adhérent-es des organisations professionnelles.

**TON FCAP TU LE DONNES À QUI ? À LA FÉDÉ !**

Plus nous aurons d'adhérent-es, plus l'assiette pour la Fédé sera garnie... À Table !

ADHÈRE À LA FÉDÉ

AVANT LE 31/12/2023

Artistes, compagnies de toutes tailles et envergure, organisateur-trices, programmateur-trices, diffuseur-seuses, municipalités, se retrouvent sur nos valeurs de liberté d'expression dans l'espace public.

**ADHÉRER, C'EST DÉJÀ MILITER**

Notre force est notre pluridisciplinarité. C'est cela la Fédération Nationale des Arts de la Rue et ça n'existe nulle part ailleurs !

ADHÈRE À LA FÉDÉ

AVANT LE 31/12/2023

Nous voulons continuer à investir les espaces à ciel ouvert, y apporter nos joies, nos questions et provoquer les rencontres.

**FAISONS NOMBRE POUR ÉVITER L'OMBRE !**

Pour avoir le plein et entier soutien légitime des instances publiques, il faut faire nombre !

ADHÈRE À LA FÉDÉ

AVANT LE 31/12/2023

Plus nous serons nombreux-euses, plus les actions seront puissantes et fédératrices.

**DES FÊTES AVEC TOI, DÉFAITE SANS TOI**

On nous a dit que la bamboche était finie, comme Capri, à cela nous répondons "C'est la fête !"

ADHÈRE À LA FÉDÉ

AVANT LE 31/12/2023

Les Arts de la Rue et de l'Espace Public ont des valeurs et des spécificités qui ne peuvent être défendues, que par la Fédération Nationale et les Fédérations Régionales des arts de la rue.

**L'ESPACE PUBLIC C'EST NOUS !**

Fédérons-nous !

ADHÈRE À LA FÉDÉ

AVANT LE 31/12/2023

**La campagne d'adhésion par « tomettes » est issue de slogans et phrases déclinées chaque semaines de l'automne. Les résultats sont là, merci à vous !**

UN GRAND MERCI À CLÉMENTINE MANIGUET ET À SA CAPACITÉ À RENDRE VISUELS NOS ÉCHANGES VERBAUX !

## 1.2. Gouvernance

Né suite à l'Interfédérale de décembre 2022, le GT gouvernance a articulé sa réflexion autour des liens existants (ou non) entre les fédérations régionales et la fédération nationale afin d'en dégager des pistes pour une organisation plus uniforme. Un toilettage des statuts a également été entrepris.

Les réflexions menées tout au long de l'année devraient amener à une concrétisation via un changement statutaire au cours de l'année 2024.

## 1.3. Université Buissonnière

Impulsé par la fédération Pôle Sud, le Copil UB a commencé son travail très tôt par rapport aux années précédentes, avec une première réunion le 30 mars. Cela a permis à l'événement de se construire sereinement, avec du temps de réflexion sur les thématiques et un contact anticipé avec les intervenant-es envisagé-es. Nous avons eu une belle mobilisation sur l'ensemble des réunions, avec une présence soutenue des coordinateur·ices régionales.

En fin de parcours, un sous-groupe de travail a pris le relais pour traiter les questions logistiques.

#### **1.4. Interfédérale**

La Fédération Grand'Rue a décidé d'accueillir l'inter-fédérale à Bordeaux les 5 et 6 février 2024. Un GT s'est constitué sur la fin d'année pour préparer ces deux jours de travail autour de la gouvernance de la Fédération Nationale. Compte-tenu de la thématique retenue, le GT gouvernance a été associé à cette préparation.

#### **1.5. NOUVEAUTÉ - Ressources Humaines**

Suite à des difficultés exprimées par les salariées en fin d'année 2022 en matière de gestion des ressources humaines (surcharge de travail, accumulation des jours de récupération et des congés, management), un groupe de travail dédié a été constitué en janvier 2023.

La première étape a consisté à faire appel au dispositif d'appui conseil RH de Uniformation pour un premier diagnostic qui a été mené par Itaque entre mars et juin.

Nous avons pu bénéficier d'un prolongement de cet accompagnement. Les objectifs de travail ont dû être ajustés au fur et à mesure, suite aux départs d'Anaïs et de Clémentine et ont permis de travailler les fiches de poste et les scénarios de recrutement. Itaque terminera sa mission au printemps 2024.

## **2. Les groupes de travail sur la structuration professionnelle**

### **2.1. OPP / Crise de la diffusion**

Une étude sur la crise de la diffusion a été menée tout au long de l'année. Après une répertorisation par certain-es membres du CA des compagnies et programmateur·ices en crise de la diffusion, un questionnaire a été proposé aux adhérent·es. Ces chiffres récoltés auprès d'une centaine de répondant·es ont fait état d'une crise de la diffusion diffuse et diluée sur une période allant de 2019 à 2023, ainsi qu' une disparité de traitement avant, pendant et après le Covid.

Ces enquêtes ne remplacent pas l'OPP, l'Observation Permanente et Partagée continue en tant que tel grâce à vous. Elle a d'ailleurs rendu possible une enquête flash téléphonique 22/23 Panorama de crise, sortie en mai 2023.

[L'enquête Panorama de crise](#)

## 2.2. Enquête Comptage des Publics

Dans le cadre de la convention avec la Direction générale de la création artistique (DGCA) du Ministère, la Fédération a été mandatée pour procéder à une mission d'observation spécifique sur la fréquentation gratuite des événements des arts de la rue.

En 2023, la Fédération a sollicité les Conversations Utopiques pour réaliser une enquête préalable visant à recenser les méthodes de comptage utilisées par les événements des arts de la rue.

Cette enquête préalable a souligné l'importance de croiser une analyse quantitative des publics à une approche qualitative avec :

- Une typologie des publics : catégorie socio-professionnelle, habitudes culturelles, lieu de résidence, volonté manifeste ou non d'assister à des spectacles, etc. ;
- Une typologie des organisateurs d'événements dans l'espace public : taille, localisation, type d'événements, territoires, etc.

## 2.3. GT Veille juridique

Le GT Veille juridique a pour objectif de générer et partager des ressources juridiques et sociales en facilitant leur compréhension et en restant vigilant·e·s à leur mise à jour.

Il rassemble l'ensemble des acteurs·ices et des professionnel·les afin de faciliter leur compréhension des contraintes sociales et juridiques inhérentes au secteur. Au-delà des ses réunions hebdomadaires, le GT a organisé plusieurs webinaires trimestriels permettant un accompagnement juridique sur mesure à destination des adhérents. Parmi ces permanences juridiques :

- Permanence VHSS - Cadre d'applications et questions-réponses sur l'accord portant sur la prévention et les sanctions des violences sexuelles et sexistes au travail. Jeudi 02 février 2023 ;
- Permanence FONPEPS - Questions-réponses sur l'application du FONPEPS en espace public. Jeudi 20 avril 2023.

## 2.4. GT Transition écologique

En 2023, la FNAR a affirmé son rôle d'acteur et d'interlocuteur pour les questions liées à la **transition écologique dans les arts de la rue**, aussi bien en participant à des réflexions et réunions de réseaux qu'en organisant ses propres rendez-vous. Ils sont détaillés ci-dessous.

Le GT Veille Juridique s'est grandement intéressé à ces questions en 2023 et un GT veille écologique verra le jour en 2024. Deux rendez-vous ont été proposés autour de cette thématique :

**1 / Un Ré-veille juridique** : Quelles ressources et outils pour un spectacle de rue durable ? Animée par Delphine Hummel, Administratrice de la FNAR et référente des questions de transition écologique, la présentation était centrée sur les nouveaux outils disponibles, tels le site-ressource du projet STARTER et l'outil de Simulation d'Empreinte Environnementale pour le Spectacle développé par ARVIVA. La FNAR a apporté café et croissants sur ce ré-veille utile et convivial qui a réuni une trentaine de participants. *20 juin au festival Chalon dans la Rue – Cour de l'Est.*

**2 / Un webinaire** : Et en pratique : comment ralentir ?

Ce webinaire a repris le questionnement qui avait été un des axes de réflexion de L'Université Buissonnière de Montpellier en novembre 2023, pour l'approfondir : Comment ralentir ? Quels outils pour aller vers plus de sobriété énergétique ? Comment anticiper et s'adapter plutôt que subir ? Et donc comment être le moins dépendant possible des chocs énergétiques et climatiques ?

Sandrine Dupuy a présenté le bilan carbone du CNAREP Quelques P'Arts, dont elle est Administratrice, et Thérèse Toustou a résumé les discussions tenues lors de l'axe Transition Écologique » de l'Université Buissonnière. Delphine Hummel participait aussi à la mise en place et au déroulé de ce webinaire qui s'est terminé par un moment de questions / réponses avec les participants. *7 décembre – en visioconférence.*

La prise en compte des problématiques liées à la transition écologique est de plus en plus forte à la FNAR. Mais la tâche est telle que l'implication des bénévoles ne sera pas suffisante.

L'adaptation au plan de la DGCA « Mieux Produire, Mieux Diffuser » ainsi que les mesures indispensables pour résister aux chocs énergétiques et au changement climatique, nécessitent un investissement important en temps et en argent. Veille, production d'outils (cartographies, fiches pratiques, bases de données pour aider à la mise en réseaux,...) ou encore mesures et enquêtes pour récolter des données. Il semble indispensable de prévoir que la prochaine personne embauchée à la FNAR ait, dans sa description de tâche, une partie réservée aux questions de transition écologique. Il est aussi possible de prévoir un alternant•e spécialisé•e dans ces

questions, qui pourrait trouver une occasion passionnante de se rendre très utile et de progresser dans sa spécialité, à moindre coût pour la FNAR grâce aux aides existantes pour ce type de contrat.

Le « GT Veille Écologique » aimerait voir grossir ses rangs pour former un « GT Transition Écologique » avec d'autres bénévoles, mais aussi avec un référent professionnel, faisant de la FNAR, encore plus qu'aujourd'hui, une structure incontournable et ressource pour toutes les questions de la transition écologique dans les arts de la rue.



*Visuels des permanences/webinaires du GT veille juridique*

## 2.5. La Part du lien culturel

Le projet pour 2023 était de répertorier, au moins six nouveaux exemples de co-construction, afin d'éditer un nouveau livret « Bâtisseurs de cités, Tisseurs de liens ».

Ce livret s'adresse aux élu·e·s, aux équipes municipales qui souhaitent associer professionnel·le·s (urbanistes, architectes, artistes, paysagistes, anthropologues, etc.) et habitant.e.s de leur village, ville, quartier, à des changements possibles au sein de leur territoire. Comme des exemples de partenariats possibles, chaque élu·e, ou décideur, peut s'en inspirer pour générer à son tour des nouvelles formes de co-constructions.

Les artistes de rue que nous sommes vivent au quotidien le franchissement des barrières sociales. Pour nous, c'est cela « faire société », et la co-construction, émanation directe « des Droits Culturels » est LA direction que nous devons prendre pour un avenir plus solidaire et plus humaniste.

Force est de constater que nous avons failli cette année dans cette entreprise. Pas qu'il n'y ait pas d'initiatives sur le sujet, mais il n'y a pas eu le travail collaboratif



suffisant pour nous positionner sur une stratégie commune. Malgré un accord du GT, le projet de glossaire commun n'a pas pu aboutir.

Néanmoins, des adhérents ont rejoint en tant que membres l'association « l'urbanisme culturel », tandis que la fédération régionale AURA a fait œuvre de pédagogie pour présenter l'intérêt de la part du lien culturel dans son territoire, et ce malgré une période qui n'est pas faste pour rapprocher les talents, les professionnel•le•s, les gens des uns des autres.

Il reste donc à poursuivre le chemin vers une co-construction possible prenant en compte la part du lien culturel.

### 3. Les groupes de travail sur la représentativité

#### 3.1. COREPS

En cette année de mise en place de manière diverse selon les régions des COREPS (Comité Régionaux des Professions du Spectacle), il a semblé important et utile de réunir tous nos délégués dûment mandatés Arts de la rue auprès de ces instances, à des réunions mensuelles au sein d'un GT-COREPS. Ceci permet de mieux nous connaître et d'échanger sur l'avancement et les travaux de ces COREPS, en liaison avec l'activité nationale au sein de la CPPNI (Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation) par l'intermédiaire de notre Délégué National qui y siège.

A noter aussi que l'UFISC a initié un GT-COREPS trimestriel ouvert aux organisations membres qui nous permet d'échanger avec nos collègues du SMA et d'autres réseaux régionaux membres des COREPS. Nous en regrettons le départ des membres du SYNAVI avec qui nous avons l'habitude localement de partager des valeurs et objectifs communs.

#### 3.2. CCNEAC

Le groupe de travail CCNEAC, chargé d'étudier et analyser la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles en vue de porter des aménagements propres à nos pratiques professionnelles hors les murs, s'est réuni quatre fois pour envisager les objectifs de ce travail très important pour notre secteur. Pour porter une avancée plus productive à ce travail, il a été décidé de réunir les intéressé•es lors d'un séminaire de travail qui a dû être reporté courant 2024.

### 4. Les FNARtenariats

→ [Le Livret Les FNARTENARIATS](#)

#### **4.1. IFAPS (International Federation of arts in publics spaces)**

Fin décembre 2022, la FNAR a accueilli une réunion de l'IFAPS pendant 2 jours dont l'objectif était de définir un projet à présenter dans le cadre d'Erasmus+. Quelques réunions plus tard, le projet "Fiesta Publica", qui a pour fil conducteur la fête dans l'espace public, a été déposé en octobre avec une réponse attendue en janvier 2024.

L'IFAPS était également présente aux côtés de la FNAR lors de Fresh street & circus événement de Circostrada, coordonné par Artcena et organisé à Paris les 20, 21 et 22 septembre 2023.

#### **4.2. UFISC (Union Fédérale d'Intervention des structures culturelles)**

La FNAR est membre fondateur de l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles (UFISC) qui réunit 16 organisations du champ des arts et de la culture, soit près de 2 500 structures dans différentes activités (création artistique, diffusion et exposition, production d'événements, accompagnement de pratiques culturelles, formation professionnelle, enseignement, médias, numérique...).

L'union défend les principes de diversité culturelle et de droits culturels, de coopération et d'économie solidaire, de co construction citoyenne de l'intérêt général. Elle porte l'affirmation d'une autre économie des arts et de la culture, non-marchande et non-lucrative. Défendant des pratiques et des politiques plus concertées et plus solidaires, l'UFISC initie et coordonne des espaces coopératifs au-delà de ses membres.

La FNAR est très investie dans l'UFISC à travers ses 3 délégué·es et d'autres administrateur·ices. Ils participent à la déclinaison de la feuille de route adoptée pour 2023-2025 et suivent différents groupes de travail (écologie, égalité des genres, politiques publiques, ruralité, droits culturels...). En 2023, l'événement étonnant aura été la sortie du Synavi et du SCC de l'UFISC, laissant de fait la FNAR et le SMA (syndicat des musiques actuelles), seules organisations représentatives au sein de l'Union et obligeant à un changement de bureau. La co-présidence est depuis assumée par la FAMDT (Fédération des acteurs et actrices des musiques et danses traditionnelles), la FRAAP (Fédération des réseaux et associations des artistes plasticiennes et plasticiens) et la FNAR.

### 4.3. Égalité des genres\*

La Fédération Nationale des Arts de la Rue est membre, aux côtés de 7 fédérations régionales (AuRA, BFC, FéRue, Grand'Rue, Ministère de la République, Pôle Nord et Pôle Sud), de la commission Égalité des genres dans les arts de la rue. À ce titre, la FNAR a mandaté Sandrine Dupuy en sa qualité de membre du CA pour la représenter au Comité de pilotage.

En 2023, les activités de la commission Égalité des genres se sont centrées autour de :

- L'élaboration et l'accueil de la formation "*Préparer sa candidature à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé : Brisons le plafond de verre*" (janvier et mars 2023) ;
- La co-organisation d'un webinaire de décryptage des obligations en matière de lutte contre les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuelles (février 2023) ;
- La publication de l'enquête sur les données 2021 de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les arts de la rue (mars 2023) ;
- L'organisation de deux rencontres dans le cadre du festival Chalon dans la rue (juillet 2023) ;
- L'organisation d'une Caus'Rue (débat mouvant) dans le cadre du festival Fest'Art (août 2023) ;
- La participation au Comité de pilotage de l'Université Buissonnière 2023 (novembre 2023).

[Lire le rapport d'activités de la commission dans son intégralité.](#)

*\*En 2023, les membres du Comité de pilotage ont décidé de renommer la commission "Égalité femmes-hommes" en "Égalité des genres" pour plus d'inclusivité.*

### 4.4. L'observatoire de la liberté de création

#### Présentation

La LDH a créé un « Observatoire de la liberté de création » en 2002 sur un principe de solidarité entre public, auteurs et artistes. C'est un lieu de débats interdisciplinaires parfois intenses, d'échanges parfois tendus, de formation interne et externe. Il intervient en soutien aux artistes et auteur.e.s contre la censure, ou contre la répression pénale qu'ils peuvent subir.

Le terme de Censure, au sens propre, désigne l'acte d'empêcher une œuvre d'accéder à un public. Il peut s'agir d'une décision administrative, parfois imposée par la loi. La décision peut toujours être contestée devant la juridiction administrative.

- [Les organisations membres de l'Observatoire](#) ;
- Le guide de l'Observatoire : [L'œuvre face à ses censeurs](#).

«...Une œuvre problématique doit être débattue, et le débat est au cœur de la démocratie. En revanche, interdire, détruire, cacher, dissimuler, c'est faire injure au public, qui ne serait pas assez « mûr » pour se faire sa propre opinion. Le censeur est une créature qui se croit démiurge, un autocrate qui se dissimule sous les traits de protecteur du peuple, certain que ses yeux plus perçants doivent décider pour tous. L'antithèse, donc, de la société que nous voulons » extrait de *Hommes & Libertés N° 191 en Sept 2020 : interview de Agnès Tricoire, Daniel Véron, Jean Claude Bologne*

### L'année 2023

9 communiqués ou tribunes émanant de l'Observatoire auront été publiés pour réagir à des censures ou tentatives de censure, des actes de vandalisme ou des polémiques outrancières. Littérature, expositions, théâtre, cinéma, livre, échanges culturels sont directement concernés par ces communiqués.

Les débats sur la distinction à faire ou pas entre l'œuvre et l'artiste est plus que jamais d'actualité après les propos affligeants et scandaleux de cinéastes toxiques, mais il vaut toujours mieux informer, débattre et faire œuvre de pédagogie afin que chacun.e se fasse sa propre opinion, plutôt que de se positionner en censeur moral. Des associations intégristes d'extrême-droite, des groupuscules d'idéologies rances et racistes et autres médias peu recommandables font feu de tout bois sur tout ce qui peut, à terme, nous emmener dans une régression de la liberté de penser, et du libre-arbitre. La vigilance est de rigueur.

Pour les arts de la rue, l'Observatoire a soutenu le Cirque Inextrémiste dans ses affres ou conflits avec des préfets, L'Observatoire a soutenu juridiquement une compagnie du Grand Est qu'une Mairie ne voulait pas rémunérer, alors qu'elle avait joué, et ce pour les raisons d'un désaccord profond avec les textes du spectacles...

Cette année, certains communiqués ont fait débat, au C.A. de la Fédé, ou il était question de cas de harcèlements et (ou) de violences sexuelles. **Il est peut-être temps, pour les arts de la rue et de l'espace public, de s'emparer de ces questions et d'organiser un débat conséquent.**

### Communiqué et tribune signés par la FNAR en 2023 :

7 janvier - [Tribune "Déprogrammer une oeuvre est un renoncement, pas un acte de courage"](#)

**3 février** - [Liberté pour Jafar Panahi](#)

**21 mars** - [Soutien de l'Observatoire de la liberté de création à Miriam Cahn et au Palais de Tokyo](#)

**9 mai** – [L'Observatoire de la liberté de création condamne fermement le vandalisme de l'oeuvre de Miriam Cahn et ceux qui l'ont encouragé](#)

**26 juin** - [L'Observatoire de la liberté de création s'exprime à propos des concerts de Gérard Depardieu](#) → *Après décision du CA, suite à une demande de la Commission Égalité des genres, la FNAR a demandé un retrait de sa signature.*

**25 octobre** - [Les oeuvres ne sont pas coupables](#)

#### 4.5. L.A. Coalition

La FNAR participe à [L.A. Coalition](#) – Libertés Associatives Coalition depuis 2019. Elle regroupe 18 associations membres de fait, et 13 membres universitaires constituant un Comité Scientifique de Chercheurs (expertise sociologique, juridique et économique).

L.A. Coalition rassemble ses membres dans l'idée de s'unir contre la restriction de l'espace démocratique en France et en Europe. Elle vise à documenter et rendre visibles les diverses formes de pressions, agir et protéger les associations (culturelles, sportives, militantes, etc) en cas d'attaque et participe à l'Observatoire des libertés associatives.

En 2023, LA Coalition a proposé un certain nombre de rendez-vous, discussions et de formations pour toutes les associations pour faire face aux attaques, multiples et variées, contre les associations. Parmi eux :

1. **Un cycle « Faire face aux attaques contre les libertés associatives » Les entraves et sanctions abusives contre les associations à l'heure de la loi séparatisme et du contrat d'engagement républicain (CER) :**
  - 27 avril 2023 : - Webinaire – temps d'échange collectif et témoignages en présence de membres de LA Coalition et d'une avocate ;
  - 23 et 24 juin 2023 : Formation Faire face aux entraves contre les libertés associatives, 1,5 journées à Paris, à destination des militant·e·s et responsables associatifs.
  
2. **Les rendez-vous de l'Observatoire des libertés associatives :**
  - Quelles ripostes face aux répressions associatives ? Réunion publique 27 septembre 2023 18h Bourse du travail, Paris ;
  - [Penser les répressions associatives](#) - séminaire du 17 octobre 2023 de 18h à 20h.

#### 4.6. ASSITEJ

L'Enfance des arts est initiée par Scènes d'enfance – ASSITEJ France avec le soutien du ministère de la Culture. Elle est co-pilotée par 17 réseaux et associations nationales du spectacle vivant, dont la FNAR.

ASSITEJ a organisé du 20 au 27 mars 2023, la première édition de L'Enfance des Arts. Une semaine placée sous le signe de la multidisciplinarité, de l'innovation et du partage intergénérationnel, pour célébrer ensemble la création jeune public et affirmer la place essentielle des enfants, acteur·rices et penseur·euses de leur temps. Chacun·e peut organiser un événement sur son territoire, ouvrir grand les portes des salles de spectacle, des espaces de travail, de répétition, sortir de son cadre, investir l'espace public et découvrir des endroits inattendus.

#### 4.7. STARTER

La FNAR est membre de STARTER depuis juin 2022, aux côtés de 22 autres structures culturelles, syndicats, réseaux, fédérations, associations ou collectifs, qui partagent les mêmes objectifs : inciter les artistes, tourneur·euses, technicien·nes et programmateur·rices à une démarche plus responsable, réduire l'impact des tournées et inciter à la sobriété énergétique.



*Journée STARTER, septembre 2023*



*Rendez-vous de l'Observatoire*

Impliquée dans le groupe de travail « ressources et outils », la FNAR a recensé des exemples de bonnes pratiques pouvant être mises en place, et réunit de nombreuses ressources pour passer à l'action. Elles sont disponibles dans la rubrique « inspiration et ressources » et « aller plus loin » du site du projet Starter : <https://projetstarter.org/>

En complément de ce groupe de travail, l'implication de la FNAR dans le projet Starter comprend les « Cafés Starter », dans lesquels les membres du réseau échangent leurs actualités liées à la transition écologique, en visio, tous les seconds mardis du mois.

La FNAR était aussi à la journée Starter qui a eu lieu le 21 septembre 2023 au CentQuatre à Paris, rendez-vous annuel pour décider des orientations du projet Starter.

#### **4.8. La FAI-AR**

La FNAR est représentée au conseil d'administration de la [FAI-AR](#) (Formation supérieure d'art en espace public) à Marseille, où elle possède un siège (un titulaire et un suppléant élus par le CA de la Fédé). En 2023 ont eu lieu deux CA de la FAI-AR qui se sont tenus en présentiel les 31 mars et 4 décembre.

Parmi les faits marquants de cette année, la nomination d'un nouveau directeur, Loïc Magnant (en remplacement de Jean-Sébastien Steil démissionnaire en juillet 2022) qui a pris ses fonctions au premier trimestre. Pour faire plus ample connaissance avec le CA de la Fédé, nous lui avons demandé de venir y exposer son projet, ce qui fut fait le 9 janvier 2024.

#### **4.9. ARTCENA**

La Fédération est membre du Conseil d'orientation d'Artcena. Sa représentante, Judith Pavard, a également été élue au Conseil d'administration en tant que représentante du Conseil d'orientation.

Lancement du nouveau dispositif : Auteurs en tandem – Arts de la rue et de l'espace public & Théâtre, ce dispositif invite deux artistes, l'un de la rue et de l'espace public, l'autre de théâtre, à se rencontrer pour partager leurs imaginaires et mener ensemble une recherche d'écriture croisée, sans obligation de production.

À l'issue d'une sélection, deux binômes d'artistes bénéficieront, sur la saison d'une aide, de résidences d'écriture et de travail dans l'espace public grâce aux partenaires du dispositif. Cet accompagnement vise à contribuer à la vitalité des écritures contemporaines en provoquant un nouveau contexte de rencontre entre un ou une artiste des arts de la rue et de l'espace public et un auteur ou une autrice dramatique lauréat de l'Aide nationale à la création de textes dramatiques.

## PARTIE 3 : LES ACTIONS

### 1.1. La tournée estivale de la Fédé

En 2023, la Fédé s'est déplacée sur deux festivals : Chalon dans la rue, du 19 au 23 juillet et Aurillac, du 21 au 26 août.

À l'occasion de cette tournée, la Fédé a :

- Proposé un stand de permanence sur 10 journées différentes ;
- Animé 3 rencontres professionnelles pour une fréquentation totale de 75 personnes ;
- Participé à 3 rencontres professionnelles ;
- Mené 1 rendez-vous institutionnel avec Christopher Miles et Patrick Lardy de la DGCA à Chalon dans la Rue ;
- Tenu un stand d'information sur chacun de ces événements.



*Permanence de la Fédé, Chalon 2023*



*Rencontres professionnelles, Chalon 2023*

## PISTES DE CONSOLIDATION

- Les rencontres professionnelles :
  - Problématiser (plutôt que de thématiser) les rencontres ;
  - Placer la Fédé en « animation » des rencontres, et faire appel à des témoins comme sources d'expertise et d'expérience ;
  - Faire trace des échanges ;
- Le stand de la Fédé :
  - Mutualiser et dynamiser les permanences avec les Fédérations Régionales désireuses ;
  - Développer une nouvelle game de tee-shirts pour attirer sur le stand.



## 1.2. L'Université Buissonnière des Arts de la Rue

En 2023, l'Université Buissonnière s'est co-construite avec le Pôle Sud (Fédération des Arts de la Rue en Occitanie) les 13-14-15 novembre à Montpellier.

Son intitulé : **La Rue à sens public**

### L'UB EN CHIFFRES

- 16 réunions de préparation ;
- 2 ApéRues pour informer / mobiliser en amont de l'évènement ;
- Une vingtaine de bénévoles au sein du COPIL avec une moyenne de 9 personnes par réunion ;
- Fréquentation de 240 personnes sur les 3 jours ;
- 1 conférence, 8 ateliers, 2 soirées festives.



*Conférence, UB 2023*



*La Grande Traversée, UB 2023*

- [Programme](#) et [after movie](#) de l'Université Buissonnière 2023 ;
- La trace de l'Université Buissonnière 2022 : ["Les plumes"](#).

## 1.3. Les rencontres professionnelles

Les nombreux partenariats de la Fédé sont l'occasion pour ses représentants de participer à plusieurs rencontres professionnelles afin de porter la voix et les actions entreprises par le collectif.

### 1.3.1. ARTCENA

Dans le cadre du cycle de rencontres “Le travail en question” organisé par Artcena et le SACD, la Fédé a participé le lundi 27 mars à la table ronde [“La parité au travail où en est-on dans le spectacle vivant ?”](#).

Judith Pavard représentait la Fédé à ce débat. [La rediffusion](#) ! Parmi les nombreuses questions soulevées ce jour là :

- La parité est affichée comme une priorité dans nos secteurs. Où en est-on en 2023 ?
- Quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontées les femmes artistes, celles qui sont à la tête de lieux de création et de diffusion ?
- Qu’en est-il des femmes et du rapport au pouvoir ?

### 1.3.2. FNCOF - États Généraux des Festivités populaires et culturelles de France

Sur invitation de la Fédération Nationale des Comités et Organismes de Festivités (FNCOF), la FNAR a participé aux 4ème États Généraux des Festivités populaires et culturelles de France, le 21 avril 2023.

À cette occasion, les représentants de la Fédé ont participé à une table ronde : *L’emploi artistique : Où en sommes-nous quant au déploiement des aides envisagées par l’État notamment l’extension du GIP Café-Culture et les pistes proposées pour valoriser l’emploi artistique et le spectacle vivant ?*

### 1.3.3. Pôle Emploi - Spectacle

Invitée par Pôle Emploi Spectacle et Artcena, la Fédé a participé à la soirée de réflexions du 11 décembre intitulée [“J’AI FAIT UN RÊVE ! Les femmes artistes auraient autant de financements que les hommes !](#)

Judith Pavard est intervenue lors de la table ronde “Les femmes artistes et les financements (salaires, budgets)”.

### 1.3.4. BIS de Nantes 2023

La Fédé était présente aux Biennales Internationales du Spectacle (BIS) de Nantes, édition 2023, à travers le stand mutualisé de l’UFISC. Dans ce cadre, la Ministre Rima Abdul Malak est venue visiter notre stand et nous avons pu échanger sur les Jeux Olympiques et Paralympiques, la sécurité renforcée et son impact sur les festivals, sur le Fonds d’initiative Territoriale, etc.

Serge Calvier et Judith Pavard ont également animé un atelier intitulé “*Libertés sous contraintes : retour à l’anormale ?*”.



*Rencontre ARTCENA - SAGD, mars 2023*



*La Ministre aux BIS, janvier 2023*

### **1.3.5. FRESH 2023**

Cette édition spéciale, organisée les 20, 21 et 22 septembre 2023, célèbre le 20ème anniversaire du réseau Circostrada, le réseau européen pour le cirque et les arts de la rue. Judith Pavard a présenté la Fédé et ses différents projets.

## **PARTIE 4 : LA REPRÉSENTATIVITÉ**

### **1. Retour sur cette deuxième année**

2022 avait été marquée par l'entrée de la Fédération Nationale dans les instances paritaires représentatives de la CCNEAC<sup>1</sup>. Ce nouveau champ d'activités a demandé courant 2023, aux administrateurices de la FNAR un apprentissage du fonctionnement des instances paritaires, une acculturation aux sujets traités, une inter-connaissance avec les autres organisations professionnelles consœurs au cours de multiples réunions mensuelles.

Pour nos adhérent·es (comme pour les Fédérations Régionales avec les COREPS) l'enjeu a été de faire œuvre de découverte et pédagogie afin d'expliquer l'importance de la représentativité sur la reconnaissance de nos pratiques « Arts de la Rue », et les impliquer dans cette nouvelle aventure à l'aune de cette reconnaissance nouvelle de notre secteur.

A noter qu'une Foire aux Questions « Représentativité » est disponible sur le site internet de la Fédé.

### **2. Le recours judiciaire**

Suite à [l'arrêté du 13 décembre 2021](#) reconnaissant la FNAR comme une organisation professionnelle représentative des employeurs affiliés à la CCNEAC, le SYNDEAC, SNSP, Forces Musicales & PROFEDIM avaient déposé un recours judiciaire non suspensif auprès du Tribunal Administratif le 21 février 2022.

Par un [arrêt](#), du 16 février 2023, la cour administrative d'appel de Paris avait rejeté leur requête. Mais les plaignants ont alors décidé de saisir le Conseil d'État pour un pourvoi en cassation, afin :

- D'annuler cet arrêt de la cour administrative d'appel ;
- De régler l'affaire au fond et d'annuler l'arrêté validant notre représentativité ;
- De recevoir une somme de 3000 € de dédommagement.

Le 28 décembre 2023, le Conseil d'Etat a estimé que le pourvoi n'était fondé sur aucun moyen sérieux et a donc refusé son admission. Le pourvoi étant rejeté, il n'existe plus aucun recours juridictionnel possible pour les plaignants, jusqu'au prochain comptage de la représentativité en 2025 sur les adhésions 2023.

### **3. Les signatures de la FNAR en tant qu'organisation professionnelle représentative:**

#### **3.1 Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) pour revalorisation des salaires:**

---

<sup>1</sup> Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles.

## **28/04/2023 – Accord sur la Négociation Annuelle Obligatoire**

### **02/05/2023 - Avenant Accord sur les salaires**

Cet accord de revalorisation et son avenant ont été encadrés dans le temps par 2 PV de désaccord signifiant la situation critique où se trouve le spectacle vivant public, coincé entre l'inflation avec l'augmentation des frais de fonctionnement et la non évolution des subventions qui devraient permettre de suivre au minimum l'augmentation du SMIC.

Cette situation donna lieu à 2 interpellations unanimes des organisations syndicales (OS) et professionnelles (OP) auprès du gouvernement toujours en attente de réponse.

### **18/12/2023 - CCNEAC - CPPNI Lettre ouverte**

**Sinon dans ses travaux courants au cours de l'année, en CPPNI ont été signés:**

- **Avenant Art IX.3.1 congés exceptionnels CCNEAC**, faisant évoluer la prise en compte de ces congés pour raisons familiales.
- **Avenant-modification-art-II.2-statuts-fcap**, portant l'extension des cotisations FCAP au GUSO.

- **AUTRES COMMUNIQUÉS ET SIGNATURES EN TANT QUE FÉDÉRATION NATIONALE DES ARTS DE LA RUE**

**3 juin** - [Lettre ouverte à Laurent Wauquiez : des syndicats du spectacle vivant dénoncent les baisses de subventions](#)

**25 septembre** - [Formation des dirigeant-e-s de structure du spectacle vivant à la transformation écologique : 17 organisations professionnelles proposent 28 sessions de formation entre octobre et décembre 2023](#)

## 5 - LE LIEN AVEC LES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

- **La Délégation Régionale**

Actuellement, un·e membre élu·e au sein de chaque CA Régional est statutairement membre de droit au CA National. Sa fonction lui permet ...

... de voter, au nom de sa Fédération, sur tous les sujets traités en National ;

... de faire état des sujets traités dans sa Région ;

... d'informer sa Fédération des sujets traités en National ;

... de se faire remplacer par la présidence de sa Fédération en cas d'indisponibilité.

### **Émargement des délégations sur les CA nationaux (2023)**

**FéRue** : 8 fois sur 10

**Grand'Rue** : 8 fois sur 10

**Fédé Breizh** : 1 fois sur 10

**Pôle Nord** : 3 fois sur 10 / Poste vacant depuis novembre

Au 31 décembre 2023, **9 Fédérations Régionales sur 12 n'ont plus de délégué·e**

### **ANALYSE**

Au regard de la carte en page 6, on observe une forte disparité du nombre d'adhérents selon les régions. Cela impacte directement les forces vives engagées dans les fédérations régionales et donc leur lien avec la fédération nationale. À cela s'ajoutent les différentes structurations des fédérations, à savoir si elles ont du personnel salarié ou pas.

En dehors de la présence au CA national, les fédérations régionales siègent aujourd'hui au sein des COREPS et relaient les enjeux des arts de la rue auprès de ces instances. Le lien entre les régions et la FNAR se fait également au sein des différents groupes de travail auxquels des membres actifs des Fédé régionales participent.

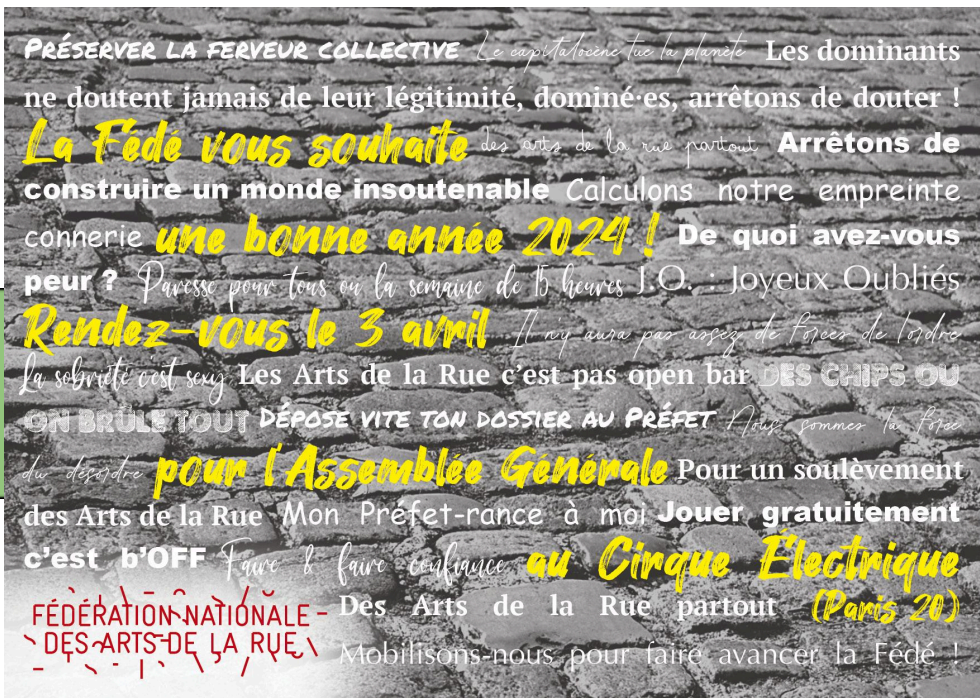
Déjà pointée en 2022, la difficulté de mobilisation autour du poste de délégué·e régional·e est réelle. Le temps bénévole à concilier avec l'implication en région, et les nombreux dossiers sont une charge importante. Ce sujet est questionné par le

groupe de travail gouvernance et des propositions sont à l'écriture pour une meilleure articulation Régionale/Nationale.

- **La Coordination Nationale**

En 2023, et sur demande des CA Régionaux, les coordinatrices se sont rendues tour à tour disponibles pour être présentes sur les Assemblées Générales Régionales

**En 2023**  
Présence sur 3 Assemblées Générales Régionales  
**BFC**, en présentiel le 24 février.  
**Grand'Rue**, en présentiel, le 3 avril.  
**FéRue**, en présentiel, le 4 avril.



**Et bonne année !**

## NOUS CONTACTER

Fédération Nationale des Arts de la Rue  
à la Maison des Réseaux Artistiques et Culturels  
221 rue de Belleville  
75019 PARIS

06 33 81 22 93

[coordination@federationartsdelarue.org](mailto:coordination@federationartsdelarue.org)

BAMBOUCHE  
WE  
TRUST

FÉDÉRATION NATIONALE -  
DES ARTS DE LA RUE